



Centre des approvisionnements
Services du matériel et des acquisitions
200 rue Kent, Poste 9S019
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Le 9 août 2016

Sujet : Avis d'Appel d'Offre: FP802-160126

Titre : Réparation de quai

Lieu des travaux: Quai des pêcheurs de Baie-Trinité, QC

ADDENDA : No.1

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publié sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda (#1) est publié ici-bas.

Pêches et Océans Canada

Date de clôture :	Vendredi 19 août 2016
Heure de fermeture des soumissions :	14 h 00 (HAE)
Numéro de l'appel d'offres :	FP802-160126

**** LES QUESTIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ PRESENTES PAR UN
SOUSSIONNAIRE POTENTIEL A L'AUTORITE CONTRACTANTE EN
RELATION AVEC LE AO EN SUJET****

Q.1 Est-ce qu'un jet d'eau à haute-pression de 15MPa est acceptable pour nettoyer le mur de palplanche?

R.1 La méthode de nettoyage de la palplanche est laissée à la discrétion de l'entrepreneur car ce sont les résultats qui comptent. Le nettoyage de la palplanche doit permettre d'enlever les particules d'acier rouillées qui s'effeuillent afin d'effectuer un grenailage mécanique. A priori nous croyons qu'un jet d'eau à 15 MPa parviendra à effectuer un nettoyage convenable.

Q.2 Est-ce possible de connaître le chainage exact des 3 échelles de quai présentes à l'intérieur du mandat?



R.2 Les trois échelles sont situées aux chaînages approximatifs suivants : 0+58 m, 0+82 m et 0+94 m.

Q.3 Est-ce qu'il y a de l'excavation ou des débris à enlever dans la zone de travail à part les défenses de bois?

R.3 Non, les seuls débris à retirer sont les défenses en bois et leurs attaches en acier.

Q.4 Quelle est la limite supérieure de la réparation de béton? Les dessins 01 (vue en élévation) et 05 (détail type défenses) montre la limite à l'élévation 3.80 alors que le dessin 02 (détail A) indique la limite supérieure à 4.95. La quantité de 246m² montrée à l'article 2.2 du bordereau semble concorder avec une limite supérieure à 4.95.

R.4 L'élévation supérieure de la réparation est +4,8 m (voir document intitulé « FP802-160126 – Plans – Revision – 1 »).

Q.5 Quelle est la profondeur de la palplanche? Le dessin 02 (détail A) montre 425mm alors que le dessin 03 (palplanche CZ128 existante) montre 340mm.

R.5 Les plans TQC ne sont pas clairs à ce sujet. Nous croyons que la profondeur de la palplanche est de 340 mm (palplanche de type CZ-128). Cette information sera vérifiée dès que possible par le Ministère et sera validée rapidement sur AchatsetVentes.gc.ca.

Q.6 Serait-il acceptable de couler le béton dans le coffrage en deux séances (joint de coulée vertical ou horizontal)?

R.6 Oui les joints de coulée seront acceptés, en autant que les goujons soient construits tel que présentés aux plans. Un seul joint de coulée sera permis verticalement. Horizontalement, les joints de coulée doivent être distancés au minimal de 3 m.

**** VEUILLEZ NOTER LES CHANGEMENTS SUIVANTS À CET APPEL D'OFFRES ****

Bien noter :

- 1) Nous avons prolongé la date de fermeture du 12 août 2016 au 19 août 2016.
- 2) Le coffrage pour la réalisation de la surépaisseur de béton doit être un coffrage permanent composé d'une plaque d'acier de 10 mm d'épaisseur.
- 3) **Omettre :** « FP802-160126 – Plans »

Remplacer avec : « FP802-160126 – Plans – Revision – 1 »



- 4) Nous fournissons la bathymétrie révisée de 2015 près du quai de Baie-Trinité (voir le document intitulé « FP802-160126 – Bathymétrie 2015 »). Tel qu'indiqué aux plans pour soumission, le placage de béton doit descendre à l'élévation -1,2 m. Toutefois, si le fond marin est rencontré au-dessus l'élévation -1,2 m, le placage doit se terminer au fond marin et aucune excavation du fond marin n'est requise dans ce cas.
-

Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Gricha Zurita
Agent des marchés senior
Téléphone: (613) 993-6936
Courriel: Gricha.Zurita@dfo-mpo.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____